

Tarifs 2025



Tarifs TTC (Toutes Taxes Comprises) applicables à partir du 1^{er} janvier 2025

Nos tarifs comprennent

- une information/orientation à votre entrée en formation,
- les livrets d'autoformation et les ressources pédagogiques utilisés dans votre parcours de formation,
- le guidage de votre parcours,
- les corrections personnalisées de vos devoirs,
- l'accompagnement par le responsable de formation et/ou les formateurs en cas de difficultés,
- un contact permanent avec nos équipes administrative et logistique...

... et si votre formation comprend un stage et des sessions :

- les sessions de regroupement ⁽¹⁾,
- la correction personnalisée de votre rapport de stage,
- l'assurance pour les dommages causés aux biens du maître de stage ou pendant les sessions de regroupement.

Modalités de paiement

30 % du montant de la formation à l'inscription

- par chèque, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'Institut Agro - DirED,
- ou par mandat international (virement), à l'ordre du Régisseur de recettes de l'Institut Agro - DirED

TPCLERMONT FD - 10071 63000 00001003997 85

IBAN FR76 1007 1630 0000 0010 0399 785 / BIC TRPUFRP1

et le reste en 2 ou 8 mensualités successives par prélèvement automatique pour les parcours en 2 ans, ou en 2 ou 5 mensualités pour les parcours en 1 an.

(1) Attention ! Pour vous rendre en session, les frais de déplacement ainsi que les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas inclus dans les tarifs.



Flashez ce code
et découvrez notre site !

L'Institut Agro Enseignement à distance

12 rue Aimé Rudel
63370 Lempdes

Tél. 04 73 83 36 00

www.enseignement-a-distance.agrosupdijon.fr



Tarif



Je relève de la formation initiale

- ▶ J'ai moins de 28 ans
- ▶ et j'ai quitté le système scolaire depuis moins de 18 mois (fournir un certificat de scolarité)
- ▶ et je ne suis pas entré(e) dans la vie active

Les étudiants en BAC et BTS de la formation à distance peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux.

[Contact ⇒ 04 73 83 36 00
ou enseignement-a-distance@agrosupdijon.fr
ou *via* le formulaire de contact du site Internet

Formations diplômantes (élève ou étudiant)

Tarifs* (TTC) applicables quelle que soit la durée de votre formation (1 an ou 2 ans)
(Une partie, déjà déduite du tarif, est prise en charge par l'État)

Bac professionnel et technologique STAV

Formation complète

comprenant les modules généraux et les modules professionnels, ainsi que les corrections des rapports de stage et/ou dossiers

élève
ou étudiant

1 125 €

Formation pour les personnes dispensées des épreuves générales

comprenant les modules professionnels, ainsi que les corrections des rapports de stage et/ou dossiers

1 085 €

Pour les redoublants issus d'un autre établissement

– Tarif à l'épreuve (sur 1 an), sauf épreuve 7 (nous consulter), à multiplier par le nombre d'épreuves à repasser

328 €

– Forfait à partir de 4 épreuves

1 025 €

Épreuve langue

– Seconde pro

252 €

– Première

252 €

– Terminale

252 €

– Redoublant - prolongation

173 €

Cas particuliers

Expertise du rapport de stage ou du dossier technique ou du dossier technologique pour les candidats libres ou individuels

(analyse, propositions corrections, relecture)

328 €

Prolongation du contrat de formation

288 €

* Tarifs hors surtaxes aériennes applicables aux zones outre-mer et à l'international

élève ou étudiant

Je relève de la formation initiale

- ▶ J'ai moins de 28 ans
- ▶ et j'ai quitté le système scolaire depuis moins de 18 mois (fournir un certificat de scolarité)
- ▶ et je ne suis pas entré(e) dans la vie active

Les étudiants en BAC et BTSA de la formation à distance peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux.

[Contact ⇒ 04 73 83 36 00
ou enseignement-a-distance@agrosupdijon.fr
ou *via* le formulaire de contact du site Internet

Formations diplômantes (élève ou étudiant)

Tarifs* (TTC) applicables quelle que soit la durée de votre formation (1 an ou 2 ans)
(Une partie, déjà déduite du tarif, est prise en charge par l'État)

élève
ou étudiant

BTSA

Formation complète

comprenant les modules généraux et les modules professionnels, ainsi que les corrections des dossiers pour l'examen ou en auditeur libre

1 401 €

Formation pour les personnes dispensées des épreuves générales

comprenant les modules professionnels, ainsi que les corrections des dossiers pour l'examen

1 250 €

Bloc de compétences à l'unité

519 €

Pour les redoublants issus d'un autre établissement

– Tarif à l'épreuve (sur 1 an), sauf épreuve 7 (nous consulter), à multiplier par le nombre d'épreuves à repasser

417 €

– Forfait à partir de 4 épreuves

1 401 €

Épreuve langue

– Épreuve 3 quelle que soit la durée de la formation

504 €

Expertise du dossier de stage pour les candidats libres ou individuels

(analyse, propositions corrections, relecture)

417 €

Prolongation du contrat de formation : forme non renouvelée

361 €

Prolongation du contrat de formation : forme renouvelée

504 €

Cas particuliers

* Tarifs hors surtaxes aériennes applicables aux zones outre-mer et à l'international

formation professionnelle continue



Je suis salarié, travailleur non salarié ou indépendant, intérimaire, intermittent, demandeur d'emploi ou j'exerce une profession libérale.

▶ **Je souhaite bénéficier d'un financement**

Nos formations entrent dans le champ de la formation professionnelle. Par conséquent, vous pouvez prétendre, selon votre statut ou votre situation professionnelle, à une prise en charge financière de votre formation par :

- votre employeur,
- Pôle Emploi,
- le fonds de formation dont vous dépendez,

dans le but de développer vos compétences pour accéder à l'emploi ou évoluer, vous maintenir dans l'emploi ou encore changer d'emploi dans le cadre d'une reconversion.

Les dispositifs que je peux solliciter selon ma situation :

- ▶ Je suis salarié du secteur privé :
 - le compte personnel de formation (CPF),
 - le plan de développement des compétences de mon entreprise.
- ▶ Je suis demandeur d'emploi :
 - le compte personnel de formation (CPF),
 - l'aide individuelle à la formation (AIF) de Pôle Emploi.
- ▶ Je suis salarié du secteur public :
 - le compte personnel d'activité (CPA),
 - le compte personnel de formation (CPF) des agents publics,
 - le congé de formation professionnelle (CFP).

Dans ce cas, un devis personnalisé et un programme individuel de formation vous seront fournis, **après avis de votre projet professionnel par le responsable de formation**, afin d'effectuer les démarches auprès de l'organisme financeur ou votre employeur.

▶ **Je souhaite financer moi-même ma formation**

Quelle que soit la durée de votre formation, vous réglez 30% du coût de la formation lors de l'inscription, puis le solde par prélèvement automatique (sans frais supplémentaires) :

- en 2 ou 8 mensualités consécutives (selon votre choix) pour une formation en deux ans,
- en 2 ou 5 mensualités consécutives (selon votre choix) pour une formation en un an.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche « Procédure de demande d'autorisation de prélèvement échelonné » du dossier d'inscription.

[Contact ⇒ 04 73 83 36 00

ou enseignement-a-distance@agrosupdijon.fr
ou *via* le formulaire de contact du site Internet

**Si vous avez des
demandes particulières,
n'hésitez pas à nous contacter**

04 73 83 36 00

Formations diplômantes (formation professionnelle continue)

Tarifs* (TTC) applicables quelle que soit la durée de votre formation (1 an ou 2 ans)

	je finance moi-même ma formation	je bénéficie d'un financement	
Bac professionnel et technologique STAV			
Formation complète comprenant les modules généraux et les modules professionnels, ainsi que les corrections des rapports de stage et/ou dossiers	2 565 €	5 065 €	
Formation pour les personnes dispensées des épreuves générales comprenant les modules professionnels, ainsi que les corrections des rapports de stage et/ou dossiers	2 047 €	4 778 €	
Cas particuliers	Pour les redoublants issus d'un autre établissement		
	- Tarif à l'épreuve (sur 1 an), sauf épreuve 7 (nous consulter), à multiplier par le nombre d'épreuves à repasser	681 €	1 591 €
	- Forfait à partir de 4 épreuves	2 565 €	5 065 €
	Expertise du rapport de stage ou du dossier technique ou du dossier technologique pour les candidats libres ou individuels (analyse, propositions corrections, relecture)	681 €	1 591 €
Prolongation du contrat de formation	412 €	927 €	
Frais complémentaires pour suivi individualisé des activités du parcours de formation des apprenants inscrits à Pôle Emploi et congé de formation pour la totalité de la formation	321 €	NC	
Certification Pix	150 €	309 €	
BTSA			
Formation complète comprenant les modules généraux et les modules professionnels, ainsi que les corrections des dossiers pour l'examen	3 514 €	7 140 €	
Formation pour les personnes dispensées des épreuves générales comprenant les modules professionnels, ainsi que les corrections des dossiers pour l'examen ou en auditeur libre	3 138 €	6 336 €	
Bloc de compétences à l'unité	889 €	1 038 €	
Cas particuliers	Pour les redoublants issus d'un autre établissement		
	- Tarif à l'épreuve (sur 1 an), sauf épreuve 7 (nous consulter), à multiplier par le nombre d'épreuves à repasser	1 048 €	2 112 €
	- Forfait à partir de 4 épreuves	3 514 €	7 042 €
	Expertise du dossier de stage pour les candidats libres ou individuels (analyse, propositions corrections, relecture)	1 048 €	2 112 €
Prolongation du contrat de formation : forme non renouvelée	515 €	927 €	
Prolongation du contrat de formation : forme renouvelée	504 €	1 008 €	
Frais complémentaires pour suivi individualisé des activités du parcours de formation des apprenants inscrits à Pôle Emploi et congé de formation pour la totalité de la formation	321 €	NC	

* Tarifs hors surtaxes aériennes applicables aux zones outre-mer et à l'international

Formations non diplômantes (formation professionnelle continue)

Tarifs* (TTC) applicables quelle que soit la durée de votre formation

	je finance moi-même ma formation	je bénéficie d'un financement
Codilangues		
Passeport 10 heures	1 758 €	2 869 €
Passeport 6 heures	928 €	1 342 €
Remise à niveau anglais Bac et BTSA	250 €	500 €

(*) Tarifs hors surtaxes aériennes applicables aux zones outre-mer et à l'international

Surtaxes aériennes à payer à l'inscription (TTC)

pour les résidences en zones outre-mer et l'international

	Formations	
	primo-inscription	redoublants
Zone OM1 - Guadeloupe (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), Martinique, La Réunion, Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon	175 €	43 €
Zone OM2 - Nouvelle-Calédonie et ses dépendances, Polynésie française, Iles Wallis et Futuna, Terres australes et antarctiques françaises	410 €	87 €
International zone 1 - Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	42 €	21 €
International zone 2 - Autriche, Espagne**, Irlande, Italie, Portugal**, Royaume-Uni,	47 €	25 €
International zone 3 - Danemark, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie, Suède, Suisse	74 €	27 €
International zone 4 - Croatie, Finlande, Grèce, Islande, Maghreb, Malte, Norvège, Roumanie, Turquie, territoires spécifiques Espagne et Portugal, autres pays de l'Europe de l'Est	109 €	36 €
International zone 5 - Australie, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, Hong Kong, Inde, Israël, Japon, Russie, Singapour, Thaïlande, Vietnam	274 €	75 €
International zone 6 - Afrique (hors Maghreb), Amériques (hors États-Unis et Canada), Moyen-Orient, autres pays d'Asie, Océanie (hors Australie)	393 €	105 €

(**) Hors territoires spécifiques